

CATASTROPHE TECHNOLOGIQUE MAJEURE ET PROBLEME DES MEDIAS :

ELEMENTS A PARTIR DES CONTRIBUTIONS ANNEXES DU RAPPORT KEMENY

par

Patrick LAGADEC^{*}

Contribution présentée au

COLLOQUE SUR LES RISQUES SISMIQUES

Cannes, 11-12 décembre 1981
Conseil Régional Provence-Alpes-Côtes d'Azur

* Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique

Au moment de l'accident de Three Mile Island, bien des voix se sont levées pour mettre en cause la presse. Celle-ci aurait "exagéré", "dramatisé" ; aurait "une nouvelle fois" fait la preuve de son incompétence, de sa soif pour le "sensationnel". Un remède était immédiatement prescrit : restreindre, canaliser l'information. Certains vont plus loin : en cas de désastre, il faut tout simplement "boucler" le secteur et s'attacher en priorité à mettre sous bonne garde les journalistes, considérés comme une plaie publique, inacceptable en période de crise.

Les études (1,2,3,4) réalisées pour la Commission d'enquête mise sur pied par le Président Carter apportent dans ce "débat" un certain nombre d'éléments. Nous les reprenons ici dans le but de contribuer à une réflexion sur la politique de l'information en situation de désastre technologique majeur.

I. LA SITUATION DE CATASTROPHE TECHNOLOGIQUE : UNE SITUATION IMPORTANTE POUR LA PRESSE.

Les auteurs de la note sur le travail des médias⁽¹⁾ précisent que les journalistes étaient tous d'accord sur les raisons qui faisaient de l'accident un événement important pour la presse. Sept raisons au moins étaient avancées (1, pp. 235-237) :

1. Le caractère unique de l'événement. Comme le disaient des reporters : "Ce n'est pas tous les jours que vous partez en reportage sur une affaire qui n'est encore jamais arrivée."
2. La peur partagée dans l'opinion : celle des radiations.
3. La localisation de l'accident : dans une zone peuplée, près d'une capitale d'un Etat.
4. Les contradictions qui se développaient à propos de l'accident.
5. Une coïncidence : la sortie du film "Le syndrome chinois".

(1) Assessment of Media Performance.

(2) Report of the Public's Right to Information Task Force.

(3) NRC Emergency Response.

(4) Report of the Office of Chief Counsel on Emergency Preparedness.

6. Le fait qu'une catastrophe était en suspens.
7. Le fait que pendant des années l'industrie nucléaire n'avait cessé de répéter : "rien n'arrivera ; nous n'aurons pas d'accident majeur."

Insistons ici sur le sixième point. Les reporters étaient en mesure de parvenir sur les lieux alors que l'accident se déroulait ; cela est une situation inhabituelle dans une industrie où les accidents sont généralement terminés quand ils sont annoncés. Le journaliste pouvait suivre d'heure en heure le processus accidentel.

Ce suivi sur le vif, la possibilité d'événements graves, le suspense : tout est réuni pour un film-catastrophe. Comme l'a dit le journal "Le Monitor", de Salisbury : "On percevait la possibilité d'une catastrophe extrêmement grave, qui appelait une curiosité morbide. Plus une catastrophe est grave et rare, plus grand est l'intérêt qu'elle peut susciter."

II. LE CONFLIT ENTRE RESPONSABLES ET JOURNALISTES.

A. L'information sans retenue ?

Les journalistes se retrouvaient aussi pour penser qu'aucun compromis n'était acceptable en matière d'information : le public a le droit de tout savoir durant un accident de cette nature. Tout, aussitôt que l'information existe (1, p. 237).

Les analystes poursuivent : "Leur métier (de journaliste), pensent-ils, ne consiste pas à protéger l'industrie ou l'administration ; ni à calmer le public confronté à des nouvelles angoissantes. Ce n'est pas le travail de la presse de censurer l'information pour le prétendu bien du public, ni de s'inquiéter des conséquences d'un reportage exact. Selon cette philosophie, la presse ne doit pas essayer de deviner les besoins du public. Elle doit seulement essayer de procurer autant d'information exacte, fondée sur des sources sûres, que possible ; et dans les délais les plus brefs possibles". Deux jugements typiques : "Mon travail est d'informer, non de façonner l'opinion" ; "Contentez-vous d'écrire les faits ; ne vous inquiétez pas des conséquences". (1, p. 237).

B. Les difficultés d'une attitude de fermeture vis-à-vis de la presse.

Howard Lewis, directeur du bureau de l'information de la National Academy of Sciences, souligne une autre règle que nous pouvons résumer ainsi : dans une société d'information ouverte, les journalistes trouveront toujours ce que l'on veut leur cacher, et même le reste.

Howard Lewis : "Les crises produisent les reporters et on exige des reporters qu'ils produisent de l'information. Ils l'obtiendront puisqu'ils en ont besoin, et de toutes les sources qu'ils pourront trouver." (1, p. 237).

Dans le vide laissé par les sources premières à TMI -l'exploitant, l'administration, les responsables régionaux-, les médias répondaient à cette loi de Lewis avec imagination :

- Le "Philadelphia Inquirer" enquêta auprès des employés de l'installation, sur la base d'un fichier établi à partir des plaques d'immatriculation des voitures garées sur les parkings de la centrale.
- Un journaliste du "Time" se rendit dans une bibliothèque pour trouver la température de fusion du zirconium : il suspectait que l'exploitant avait des problèmes plus importants qu'il ne l'admettait.
- Un journaliste du "Baltimore Sun" fouilla le passé de l'usine et ses problèmes.
- Des dizaines de journalistes contactèrent toutes les sources d'information imaginables.

Ceci, poursuivent les auteurs (1, p. 238), est inévitable. Les journalistes ont le sentiment que les sources dont ils disposent ne suffisent jamais, qu'aucune quantité d'information n'est jamais suffisante. Ceci conduit à la recherche de multiples sources, certaines étant bonnes, d'autres non -mais les deux finissant par être rapportées-.

Dans ce contexte, on peut s'interroger sur les recommandations visant à instituer des sources uniques d'information pour les situations de catastrophe. Les analystes américains écrivent : "les journalistes suspectent fondamentalement tout processus d'information à source unique. La source unique est vue comme la mort du journalisme." (1, p. 239).

C. Le débat de fond entre liberté et censure ; quelques éléments.

Les déclarations rapportées précédemment ("Publiez, peu importent les conséquences") pourraient faire croire à une irresponsabilité discutable. Veut-on semer la panique ? Peut-on semer l'angoisse ?

L'étude (1) corrige cette impression lorsqu'elle aborde la question du sensationnalisme : l'analyse des publications de presse montre que l'hypothèse générale selon laquelle la presse aurait été alarmiste est fautive. Sur 168 déclarations de presse, relatives à 14 sujets particuliers d'information (exemple : fusion du coeur, explosion, évacuation...) et publiée dans la première semaine, on en compte 56% de "rassurantes" et 39% d'"alarmantes", le reste étant "neutre". Cette constatation est encore plus marquée pour ce qui a trait à la santé des populations (82% contre 17%) (cf. 1, p. 267).

Il n'en reste pas moins qu'il y a un débat de fond entre deux attitudes :

- "Nous faisons l'hypothèse qu'un public bien informé prend de bonnes décisions. De quel droit censurerions-nous certaines informations ?" (1, p. 194).
- "Je ne crois pas au muselage de l'information -en fait, j'y suis opposé- ; mais, dans certaines circonstances, chaque fois que quelqu'un dit quelque chose de différent (...) les gens commençaient à sortir des restaurants en criant, en courant. Il me semble que dans un cas comme celui-ci un certain degré de contrôle sur la dissémination de l'information soit nécessaire (2, p. 91 : un responsable local de l'information).

Les analystes ne tranchent pas. Ils s'attachent à souligner la nécessité de la rigueur en cette matière :

"La qualité de l'information accessible au public est d'une importance capitale en situation grave. Cette information a un poids important sur la capacité des gens à faire face, sur leur santé psychologique et sur leur volonté d'accepter le rôle de responsables des officiels. Ceux qui gèrent l'accident comme les journalistes doivent atteindre un niveau de rigueur en procurant au public, à temps, une information exacte et compréhensible." (2, p. 3).

III. LA GESTION DE L'INFORMATION EN SITUATION DE CRISE, DANS UNE SOCIÉTÉ D'INFORMATION OUVERTE.

Si le choix n'est pas fait de régler le problème de l'information par sa suppression pure et simple que serait le recours à la censure brutale, il faut élaborer des règles de gestion pour cette situation complexe. Là encore, les notes américaines apportent des éléments de réflexion.

A. Le caractère particulier du désastre de type nucléaire ou chimique : des effets peu visibles.

Contrairement aux accidents classiques, dans ce cas, le journaliste peut bien "aller voir", il ne verra rien de plus qu'à l'ordinaire : les tours sont là, comme d'habitude. S'il y a danger, il est invisible. De ce fait, le journaliste dépend des déclarations des uns et des autres.

D'où aussi une tendance du reporter : comme il n'a pas compétence pour faire le tri, il ne lui reste plus qu'une seule solution : tout publier (1, p. 238).

Et comme la confusion est grande, cette tendance est singulièrement renforcée. Comment le journaliste pourrait-il choisir entre des informations contradictoires ? "Étant donné les confusions à la source, il n'est pas surprenant que la seule façon de donner une information "exacte" était de rapporter toutes les informations contradictoires." (2, p. 5).

B. Comprendre que l'information a ses propres exigences.

L'idée est souvent développée selon laquelle les journalistes ne sont que des incompetents, dont il faut se débarrasser au mieux. Les analystes essaient ici de montrer que ce sont des personnes qui font leur métier, un métier qui a ses exigences ; et que les experts techniques sont en général aussi "incompetents" qu'il est possible pour traiter des choses publiques : à chacun sa fonction.

"Pour bien des ingénieurs, la presse était tout autant un mystère que le réacteur l'était pour le journaliste. Ils ne comprirent pas que la presse doit être informée en continu, tout simplement parce que "les journaux n'impriment pas des pages blanches et qu'une chaîne de télévision ne va pas donner une demi-heure de musique enregistrée." (Public Affairs Officers, NAC, Region 1). (2, p. 97).

Cela doit conduire à se préoccuper des moyens à mettre à la disposition de la presse, ce qui fut très mal fait à TMI :

- Ni l'exploitant, ni l'administration ne mirent de spécialistes à la disposition des journalistes. On laissa les reporters se débrouiller (2, p. 5).
- Série de lacunes (2, p. 7) :
 - + pas de bureau central d'information (en l'absence de centre de presse, il faut répondre aux journalistes un à un, d'où des erreurs (2, p. 79) ;
 - + pas de dossier technique de base mis à la disposition de la presse ;
 - + pas de moyens téléphoniques ;
 - + pas de porte-parole officiel de l'exploitant ;
 - + pas de communiqués de presse après la première (et la seule) conférence de presse de l'exploitant
- Le centre de presse qui fut improvisé fut bien décevant (2, p. 82) :
 - + pas de photocopieuse ;
 - + pas d'écran ni de projecteur ;
 - + pas d'organisation des lieux : ceux qui étaient aux premiers rangs bouchaient la vue avec leur équipement, et empêchaient également l'audition des orateurs.

Les analystes soulignent encore que TMI était particulièrement bien situé en matière de communications : deux aéroports, des autoroutes, à proximité immédiate du quartier général de la NRC à Bethesda et de la capitale de l'Etat. Ce fut néanmoins la confusion. Que se serait-il passé si la centrale avait été dans une zone reculée ? (2, p. 97).

Suggestion : Les journalistes pensent que bien des problèmes seraient résolus s'il y avait plus de spécialistes techniques mis à leur disposition, s'il y avait une meilleure coordination entre les spécialistes et la presse, s'il existait une cellule d'information (1, pp. 241-242).

Observation des analystes : "Est-ce que le droit à l'information, pour le public, fut satisfait par la NRC et Metropolitan Edison ? A l'évidence, non. Les deux institutions souffrirent d'un manque de planification, d'une absence de spécialistes en relation publique pour situer de désastre, d'une carence de chargés d'information stratégiquement placés dans tout le système et d'une incapacité à corriger ces défauts au moment de la crise."(2, p. 12).

D. Des différences fondamentales entre l'expert technique et l'homme de presse.

Deux rationalités, disent les analystes. Le journaliste, en général, veut de la précision, veut savoir qui blâmer, veut tirer des conclusions d'une information incomplète. L'expert, lui, ne peut être précis, a le premier souci de trouver les moyens de maîtriser l'accident, se refuse à tirer des conclusions prématurées (Vice-Président de Metropolitan Edison) (2, p. 97).

* Nous soulignons

L'expert s'efforce de traiter le problème précis et spécifique qui se pose. Le journaliste, lui, ne cesse de reprendre la question : "What if ?" Et il faut répondre sur le champ. (2, p. 15).

Il n'y a pas non plus de vocabulaire commun entre l'expert et le journaliste -ce qui n'existe pas dans d'autres reportages plus classiques, comme les débats politiques- (2, p. 6). S'il n'y a pas de documents techniques de base, d'experts techniques à la disposition de la presse, le fossé est difficile à franchir. D'où cette observation : "un enseignement de TMI pour les ingénieurs a été que le langage technique, au lieu de produire des informations plus exactes, peut générer ambiguïté, confusion et frustration." (2, p. 15).

E. Le traitement de la presse, qui est multiple.

1. Presse nationale - presse locale.

Les reporters nationaux et les reporters locaux sont dans deux situations différentes. Les journalistes de la presse nationale ont là une opportunité pour leur carrière, pour leur journal. Il leur faut faire une belle manchette, qui va attirer le lecteur. Les journalistes locaux, eux, ont une audience toute prête. Ils n'ont pas de problèmes pour "vendre" leur histoire, arracher de la place dans leur journal. En outre, ils sont eux-mêmes touchés par l'événement : ils vivent sur place, leur famille aussi. Ils sont plus sensibles au problème de calmer la population. (1, p. 240).

Il faudrait que des dispositions particulières soient prises pour les journalistes locaux, qui se sentent vite évincés par la presse nationale. Ceci fut vivement ressenti lors de la visite du Président Carter : les reporters locaux se virent repoussés en arrière pour laisser les meilleures places à la presse présidentielle. (1, p. 242).

2. Presse générale - presse scientifique.

Il faut organiser des séances spéciales pour les journalistes scientifiques. Cela exige de mobiliser alors les meilleurs spécialistes (qui n'ont pas beaucoup de temps).

Mais il faut prendre garde à ne froisser aucun autre journaliste (2, p. 83).

F. Gestion de l'information : deux mises en garde particulières.

1. A propos du centre de presse : éviter d'organiser une foire à l'information.

Un centre de presse ne doit pas être une foire à l'information. Tel est l'avis d'un officiel, condamnant la formule selon laquelle chaque responsable à un titre ou à un autre viendrait donner sa version ; les journalistes joueraient les responsables les uns contre les autres (2, p. 83). Ainsi fut-il décidé que l'administration ne partagerait pas son centre d'information avec l'exploitant. (2, p. 83).

2. A propos des informations données à des personnalités hors de la presse.

A TMI, il arriva que des membres du Congrès reçurent des informations plus pessimistes que celles réservées aux journalistes. Les journalistes suspectèrent encore plus les informations qui leur étaient réservées (2, p. 8).

G. Un medium capital : la radio.

En situation de désastre, tout le monde se met à l'écoute de la radio. On ne peut attendre la sortie des journaux. Et la télévision n'interrompt pas ses programmes aussi aisément que la radio ; elle ne peut avoir une couverture constante de l'événement.

A TMI, la radio était le medium (1, p. 290). Il faut rappeler qu'une radio locale passa très vite l'information, ce qui prit de court bien des responsables. Cependant, il faut également noter qu'une autre radio locale eut l'information de l'accident dès 7h.30, le 28 mars. Le responsable de cette radio décida de ne pas en faire état. (1, p. 295).

Mise en garde : Une chaîne de radio essaya, pour rassurer les gens, d'ouvrir un programme permettant aux gens de poser leurs questions. Les résultats furent mitigés : car, bien souvent, on ne pouvait répondre aux questions posées. (1, p. 294).

IV. AVANT D'ACCUSER LA PRESSE, EXAMINER LES DIFFICULTES A LA SOURCE DE L'INFORMATION

A. L'administration.

De façon générale, le désastre majeur est aussi une "première" pour les responsables. En particulier, ils n'ont pas la durée qui permet de prendre du recul ; il faut traiter sur le champ (2, p. 1). D'où des délais importants dans l'information, de la confusion, de l'hésitation :

"Il y eut des délais importants dans les informations relatives au découvrément du coeur, au rejet d'eau contaminée dans la rivière. Il n'y eut pas d'information sur l'évacuation de la salle de contrôle, le fonctionnement incorrect des pompes ; sur le fait qu'il n'y avait jamais eu danger d'explosion de la bulle à l'intérieur du réacteur. Cela, voulu par les officiels, conduisit les journalistes à rechercher des informations de seconde main." (1, p. 257).

"En outre, le bureau régional de la NRC fut une source de mauvaises informations." (1, p. 257).

B. L'exploitant.

Du côté de l'exploitant, la situation est plus grave. Tout d'abord, Metropolitan Edison n'avait jamais eu affaire à la presse nationale (2, p. 4). D'où quelques problèmes de coordination, de comportements peu habiles vis-à-vis de la presse.

"Le matin du premier jour de l'accident, par exemple, tandis que le Président de Metropolitan Edison, Walter Creitz, disait aux journalistes qu'il y avait eu de petites émissions de radioactivité à l'extérieur du site, les chargés d'informations de Metropolitan Edison - dans le même bâtiment - disaient aux journalistes qu'il n'y en avait pas eu. C'est une des raisons pour lesquelles Metropolitan Edison perdit très tôt sa crédibilité". (2, p. 5)

"Plus grave, à côté de ces problèmes de communication, de ces problèmes de nature organisationnelle, il y avait des problèmes d'une autre nature. La reticence de l'exploitant et de la NRC à discuter l'erreur d'opérateur, préférant blâmer l'opérateur plutôt que de mettre en cause le fonctionnement des équipements. L'exploitant minimisa l'étendue des dégâts sur le coeur ; et restait bien réservé sur les relachements de radioactivité hors du site." (2, p. 8)

"Exemple de confusion : les 1 200 mrem /h de rejet le vendredi à 9 h. Personne ne savait ce que faisait l'exploitant, si le rejet était volontaire ou involontaire, contrôlé ou non, stoppé ou arrêté, sur le site ou à l'extérieur...". (2, p. 10)

Il y eut aussi "l'attitude condescendante du Vice Président de Metropolitan Edison lors de sa conférence de presse le mercredi." (2, p.85)

Il y eut encore "la volonté de l'exploitant de rester "optimiste". Il y a perdu sa crédibilité : "L'exploitant a prétendu qu'il ne voulait diffuser que de l'information exacte et vérifiée. Certes, mais on a observé que plus l'information était négative pour la compagnie, plus elle éprouvait le besoin de vérifier et que plus c'était bon pour elle, moins elle vérifiait. De ce fait, la notion d'information "exacte et vérifiée" souffre d'un manque de clarté évident." (2, p. 96)

"Mais c'est là, souligna un officiel de la NRC, une évidence de base. Il faudrait être naïf pour attendre autre chose d'un exploitant. C'est justement la fonction des pouvoirs publics, que d'équilibrer cette tendance normale, souvent vérifiée." (2, p. 96)

C. D'où une confusion générale.

On voit ainsi parfois la situation s'inverser : ce sont les reporters qui, finalement, informent les chargés de presse, à partir des données fragmentaires recueillies un peu partout. Et parfois il s'agit d'informations capitales.

Exemple : un officiel apprend ainsi que l'état d'urgence général vient d'être décrété. (2, p. 8)

Cette confusion obligea la Maison Blanche à entrer dans l'arène. Le vendredi il fut décidé que H.Denton serait la seule source d'information sur l'état du réacteur ; que le Gouverneur Thornburgh serait la seule source pour les problèmes d'évacuation ; et la Maison Blanche pour les efforts fédéraux de secours. (2, p. 10)

Problème : ceci ne regla pas tout cependant. Denton avait un langage très technique qui passait très au-dessus de ses auditeurs ; chacun posait sa question ; on y répondait ou non ; et le tout sans continuité. (2, p. 82) Denton dissimula certains faits, notamment l'erreur d'appréciation sur le caractère explosible de la bulle (il le fit pour garder à la NRC sa crédibilité).

V. AU-DELA DES DIFFICULTES DE GESTION DU FLUX D'INFORMATION, DES DIFFICULTES CONSTITUTIVES DE LA SITUATION DE CRISE MAJEURE.

A. S'il y a difficulté d'information c'est parce que, fondamentalement, on "ne sait pas".

1. Côté exploitant : désorganisation, attitudes qui empêchent les bonnes lectures.

. "Au siège de l'exploitant, alors qu'il faut répondre sans interruption au téléphone, on reçoit des informations parcellaires et même inintelligibles en provenance de la centrale." (2, p. 85)

. Un opérateur : "Je pense que le consensus général tout au long du premier jour était :

- 1°) que personne ne savait vraiment ce qui se passait en réalité
- 2°) que certains avaient une présomption mais ne voulaient pas vraiment y croire. (3, p. 207)

. En résumé durant les 6 ou 7 premières heures de l'accident les techniciens arrivèrent à la conclusion que le coeur avait été découvert. Mais ceci ne fut pas rapporté à Gary Milles le directeur de la centrale. (3, p. 211)

. Il y eut bien des alarmes mais elles ne furent pas interprétées comme signifiant des dommages sur le coeur : "Je n'avais pas confiance en ces lectures" dira un technicien. (3, p. 24)

. Du fait du peu de confiance que l'on pouvait faire à certains instruments et aux contradictions dans les témoignages, les hauts responsables de Metropolitan Edison ne parvinrent pas à la conclusion, le 28 mars, que le coeur avait été découvert (3, p. 211)

2. Côté administration : le sentiment de toujours être dépassé par un problème nouveau.

Harold Denton : "J'avais envoyé une équipe... et ils tombèrent dans un trou noir einsteinien. Il était pratiquement impossible d'obtenir de la bonne information en provenance du site... Mon souvenir... est que nous n'obtiendrions de l'information qu'après l'événement et qui alors que

nous serions en train de la traiter, quelque chose d'autre surviendrait. Et nous jouions ainsi à cache-cache avec le problème : nous n'arrivions pas à l'attaquer de front". (TMI commission hearings, Denton testimony, 31 mai 1979 ; in 3, p. 202)

B. La gestion de la durée

La commission Kemeny remarque que H. Denton (que l'on a beaucoup admiré) a eu une chance : la crise a peu duré. Aurait-il pu garder son autorité sur longue période ?

Un rapport annexe (ref. 2) ajoute un élément important : le travail d'Harold Denton fut facilité par le fait que la plupart des surprises désagréables était arrivée avant son entrée en scène. (2, p. 11)

Ceci introduit au problème de la "consommation" de responsables que fait une catastrophe majeure.

C. Garder son autorité malgré des fautes lourdes évidentes : un problème de légitimité.

On retrouve le point n° 7 de la liste des raisons avancées par les journalistes pour voir dans ce type d'événement quelque chose d'important pour la presse : l'assurance hors de propos des responsables et exploitant. Dès lors l'accident apparaît inexorable. Des éléments de révolte peuvent alors venir colorer toutes les réactions et commentaires.

A TMI (comme dans d'autres cas, ex. : Aberfan) les responsables avaient poussés la politique de l'autruche un peu loin.

L'annexe technique sur la préparation des secours est fort explicite à ce sujet (4) :

. "Avant l'accident, l'approche de la NRC en matière de réglementation apparaît avoir contribué à la croyance que l'organisation des secours hors-site était pratiquement non nécessaire du fait du sérieux des systèmes de sauvegarde." (4, p. 2)

. "Au moment de l'enquête publique une association (Citizen for a Better Environment) éleva de nombreuses objections ; celles relatives aux plans de secours étaient les suivantes :

- plans d'alerte et d'évacuation inadéquats et ingérables ;
- ces plans font l'hypothèse que tout le monde réagira promptement, saura comment répondre, est entraîné à le faire ;
- aucune autorisation ne devrait être donnée pour l'unité n° 2 tant que les plans d'urgence et d'évacuation n'ont pas été rendus opérationnels à travers une série de manoeuvres". (4, p. 11-12)

"La NRC plaïda la cause de l'exploitant. Le directeur de la défense civile du Conté Dauphin assura que son organisation de secours pourrait contacter toutes les personnes nécessaires en quelques minutes ; il assura aussi que l'on pourrait évacuer en 7 heures la zone située dans un rayon de 5 miles. Pressés de question, les juristes qui le conseillaient - ils appartenaient à la Metropolitan Edison et à l'administration - refusèrent cette ligne de questionnement en arguant que nulle part il apparaissait qu'une évacuation au-delà de 5 miles serait jamais nécessaire. Les officiels réjetèrent aussi l'idée d'exercices pour la raison qu'ils pourraient être contre-productifs". (4, p. 12-13)

. "En 1974, l'exploitant assura la municipalité de Middletown que l'évacuation de cette ville ne serait jamais nécessaire ; en cas d'accident catastrophique, on aurait plusieurs jours pour procéder à l'évacuation" (4, p. 33) :

"Même le pire des accidents possibles envisagé par l'AEC n'exigerait pas l'évacuation du Borough de Middletown. En cas d'accident catastrophique à Three Mile Island - accident qui nécessiterait l'évacuation des voisins immédiats de la centrale (c'est-à-dire dans un rayon de 2 miles) - une période de plusieurs jours serait donnée pour réaliser l'évacuation, et ceci sans que les gens soient soumis à des niveaux dangereux d'expositions aux radiations". (Lettre de F. SHIRK (Supervisor Communications Services, Metropolitan Edison) à George MERKLE (Borough of Middletown, P.A.) datée du 4 février 1974) (citée in 4, p. 34).

. Et finalement, on aboutit à la situation d'impuissance du 28 mars 1979 :

"Lorsque l'accident survint, le plan d'Etat était inadéquat, les plans de ^{C.A.N.} ~~conté~~ ^{conté} limités, et les plans locaux inexistants. Les plans d'évacuation furent ou élaborés ou développés substantiellement lors de la phase la plus critique de l'accident". (4, p. 2)